

Le lundi 23 juin 2025
à JVMA – Bouguenais (44)

Procès-verbal

Personnes présentes à la réunion :

Collège 1 : Philippe Cayla - L'Ardoise (49)

Collège 2 : Anaëlle Guérin - Agence Bird (49), François Blondeau – Musée Espace Air Passion (49), Jean-Pierre Le Roy - Patrimoine Nantais de la Construction Aéronautique (44), Francis Boissard - Dastum 44 & adhérent individuel (44), Nicole Andrzejewski - Nantes Renaissance & adhérente individuelle (44), Bérangère – Arthéma (44), Patrick Leray et Jacques Frémont – Nantes Renaissance (44), Christian Pottier - Compagnie du chemin de fer de Sémur-en-Vallon (72), Robert Birot – Association Vendéenne des Amis des Moulins (85), Fabrice Jeanneteau - Association du Parc Oriental de Maulévrier (49)

Collège 3 : Christophe Delaunay - Association culturelle Saint Martin du Cellier (44), Laurent Manoury - Patrimoine et Légendes (72), Barbara Chiron - Les Anneaux de la Mémoire (44), Brigitte Gassie – Vieilles Maisons Françaises Délégation de Loire-Atlantique (44), Elise Nicolle – Maison des Hommes et des Techniques (44)

Collège 4 : Claire Mandin - ESTHUA-Université d'Angers (49), Gabriel David – adhérent individuel (44)

Collège 5 : Cyril Kouzoubachian – Jules Verne Manufacturing Academy JVMA (44), Sabrina Quéré – Sabrina QUERE Création Graphique & Administrative (44)

Collège 6 : Julie Commenchal et Emilie Delaunay, Les Petites Cités de Caractère Délégation des Pays de la Loire (R)

Membre de droit : Région Pays de la Loire (Florent Pérocheau)

Salariée de Pôle Patrimoine : Anne-Cécile Dumont Olivier, coordinatrice

Invitée : Charlène Pelé Meziani - Laboratoire Arc'Antique (44)

Structures-membres représentées :

Collège 1 : Christine Strullu-Derrien – PlantEvol (49)

Collège 2 : Jean-Louis Kerouanton – adhérent individuel (44), Virginie Baudrit – CAPEB des Pays de la Loire (R), Philippe Boisseleau – OPCI-EthnoDoc (85), Philippe Tijou – Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du

Collège de Combrée (53), Gwenola Furic – Gwenola Furic SARL (35)

Collège 3 : Jean-Pierre Guillou – Maison de Loire en Anjou (49)

Collège 4 : Hélène Rousteau-Chambon – Université de Nantes (44), Stéphane Tison – Université du Mans (72)

Collège 6 : Jocelyne Doumeau – Mémorial des Déportés de la Mayenne (53), Bertrand Séchet – Conseil Départemental de la Sarthe (72)

Sommaire

Accueil – Déroulé de l’après-midi.....	3
Présentation de la Jules Verne Manufacturing – JVMA	3
Ouverture de l’assemblée générale	4
Ordre du jour	4
Approbation du procès-verbal de l’assemblée générale du 14 juin 2024	4
Rapport moral du président	4
Approbation.....	5
Rapport d’activité 2024	5
Vie associative	5
Relations institutionnelles et partenariats	7
Animation du réseau	8
L’inter-pôles.....	9
Communication	11
Approbation du rapport d’activité	12
Rapport financier 2024.....	12
Présentation du compte de résultats 2024	12
Approbation.....	13
Projections 2025.....	14
Ressources humaines	14
Adhésions	14
MISSIONS	14
Point sur l’inter-pôles	18
Approbation.....	19

Budget prévisionnel 2025.....	19
Présentation du budget prévisionnel de l'année 2024	19
Approbation.....	20
Renouvellement partiel du CA.....	20
Echanges et questions diverses.....	22
Clôture	23
Annexe.....	24
Composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'AG du 23 juin 2025	24

Support de présentation : [[2024 06 14 AG6 présentation](#)]

Accueil – Déroulé de l'après-midi

Les participantes et les participants ont été accueilli de 13h30 à 18h30 à la Jules Verne Manufacturing – JVMA, à Bouguenais (44).

Déroulé :

- 13h30-14h | Accueil café et émargement
- Présentation de JVMA par Cyril Kouzoubachian, directeur
- 14h15-17h | Réunion de l'assemblée générale
- 17h15-17h30 | Réunion du Conseil d'administration (élection des membres du bureau)
- 17h30-18h30 | Temps de convivialité

Au vu du déroulement de la journée, l'atelier « Constitution d'un cercle de compétences des acteurs du patrimoine en Pays de la Loire », initialement prévu de 17h à 17h45, a finalement été annulé de commun accord avec les personnes présentes. En lieu et place, la coordinatrice transmettra un questionnaire à tous les membres afin de les interroger sur leurs compétences et sur celles qu'ils et elles recherchent au sein du réseau.

Présentation de la Jules Verne Manufacturing – JVMA

Cyril Kouzoubachian, directeur de JVMA, a présenté l'usine-école dans laquelle l'assemblée générale a eu lieu. Implantée à Bouguenais, à proximité de Nantes, au sein d'un écosystème industriel et d'innovation dynamique, la JVMA est une usine école 4.0 mettant à disposition des opérateurs de formation, des équipements à la pointe de la technologie. Elle a ouvert ses portes en janvier 2021 et accueille ses premières formations depuis septembre 2021.

La JVMA a pour ambition de répondre aux nouveaux besoins en compétences des métiers de l'industrie du futur. Elle s'inscrit dans la continuité du projet de l'IRT Jules Verne qui est à la source du développement de ces nouvelles technologies. Elle s'adresse à toutes les structures qui souhaitent développer leurs compétences dans le domaine de l'usine du futur.

L'association Pôle Patrimoine est heureuse d'accueillir JVMA au sein de son réseau et remercie Cyril Kouzoubachian, directeur et Arnaud Schmitt, responsable communication et développement chez JVMA pour leur accueil et pour leur aide dans l'organisation de cette assemblée générale.

Pour en savoir plus sur JVMA : <https://www.jvma.fr/la-jvma/>

Ouverture de l'assemblée générale

Le **quorum** est atteint avec 25 adhérentes et adhérents présents, et 10 représentés, sur 55 membres dont 42 à jour dans leur cotisation (au 20 juin 2025).

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2024
- Rapport moral du président
- Rapport d'activités 2024
- Rapports financiers 2024
- Projets 2025
- Budgets 2025
- Election du CA
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2024

Document à approuver : [\[PV AG 2024\]](#)

Approbation : Approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du président

Document à approuver : [\[AG8 Rapport moral 2024\]](#)

François Blondeau, président du Pôle Patrimoine, lit son rapport moral. En 2024, Pôle Patrimoine a connu à la fois de belles avancées (nouvelle coordination, journées pro, refonte du site) et de profondes inquiétudes, notamment suite à l'annonce brutale de la fin du soutien régional d'ici 2026. Malgré un contexte difficile, les coopérations inter-pôles se sont renforcées, et l'association reste mobilisée pour accompagner les acteurs du

patrimoine. Face à un avenir incertain, elle appelle à la solidarité et au soutien. François Blondeau termine ainsi son rapport moral en citant l'aviateur Georges Guynemer : « Faire face ! ».

Approbation

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2024

Document à approuver : [\[2024 RA Pôle-Patrimoine\]](#)

Présentation par **Anne-Cécile Dumont Olivier**, coordinatrice de Pôle Patrimoine, des temps forts et des actions menées en 2024. Pour plus de détails, merci de vous reporter au rapport d'activité.

Vie associative

Adhésions 2024

Au 31 décembre 2024, l'association Pôle Patrimoine comptait 68 structures adhérentes :

- des réseaux d'acteurs
- des collectivités et des organismes publics ou semi-publics
- des organismes privés, lucratifs ou non-lucratifs

Parmi ces structures adhérentes, 7 ont adhéré en 2024 :

- Fédération Sonneurs de Veuze (44)
- Association du Parc Oriental de Maulévrier (49)
- Atelier Marguet Vitraux d'art (44)
- Institut Français du Cheval et de l'Équitation (49)
- PasSage – Patrimoine et Culture (44)
- CAE Oz (49)
- Vieilles Maisons Françaises, délégation du Maine-et-Loire (49)

Profil des adhérents

En 2024, plus de la moitié des adhérents appartiennent au Collège 2 – Préservation, conservation et restauration (35%) ou au Collège 3 - Valorisation.

Deux tiers des structures adhérentes sont des associations (62%). Dans le graphisme présenté, les collectivités sont réunies avec les organismes publics et représentent 22% des adhérents, contre 16% pour les structures privées lucratives (entreprises).

Enfin, presque la moitié des adhérents ont leur siège social en Loire-Atlantique, et presque un tiers dans le Maine-et-Loire.

Assemblée générale 2024

Organisée le 14 juin 2024 à l'Abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, dans le Maine-et-Loire, la précédente assemblée générale a réuni plus de deux tiers des membres du réseau (présents ou représentés).

Quatre structures sont sorties du conseil d'administration (deux démissions et deux mandats non renouvelés) et deux structures ont été élues ou réélues :

- Collège 1 : Philippe Cayla, président de l'association L'Ardoise
- Collège 4 : Claire Mandin, maître de conférences associée à ESTHUA-INNT0, Université d'Angers

Au total, 17 structures constituent le conseil d'administration de Pôle Patrimoine à l'issue de l'AG de 2024.

La liste de ces structures peut être consultée en annexe du rapport d'activité 2024.

Enfin, tous les membres du bureau ont été réélus (voir ci-dessous) :

- **Présidence** : **François Blondeau**, président du Musée Espace Air Passion
- **Vice-présidence** : **Claire Mandin**, maître de conférences associée à ESTHUA-INNT0, Université d'Angers ; **Philippe Boisseleau**, directeur de l'OPCI-EthnoDoc
- **Trésorerie** : **Francis Boissard**, président de Dastum 44 ; **Laurent Manoury**, président de Patrimoine & Légendes
- **Secrétariat** : **Kiriaki Tsesmeloglou**, conservatrice-restauratrice d'œuvres d'art peintes - Atelier K

Réunions du bureau et du conseil d'administration

Le bureau de Pôle Patrimoine s'est fortement mobilisé en 2024 :

- Recrutement d'une nouvelle coordinatrice
- Co-rédaction de la charte tripartite puis de la convention pluriannuelle d'objectifs, entre Pôle Patrimoine, la DRAC et la Région Pays de la Loire (voir ci-dessous)
- Refonte et mise en ligne du nouveau site internet de l'association
- Réécriture des statuts et du règlement intérieur (validés en AG extraordinaire le 14 février 2025)

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2024, à distance et en présentiel :

- CA 17, le 20 mars 202
- CA 18, le 27 mai 2024
- CA 19, le 14 juin 2024
- CA 20, le 2 octobre 2024

Equipe salariée

En 2024, l'équipe de Pôle Patrimoine est constituée de 2 salariées :

- Ilona Lecomte, assistante de communication, recrutée en CDD 24h depuis 2022 ;
- Anne-Cécile Dumont Olivier, coordinatrice, recrutée en remplacement de Sophie Chailloux en CDD 35h en avril 2024.

A ces deux postes s'ajoute celui de Camille Prouteau, chargée d'accompagnement et coordinatrice du dispositif Trajet depuis 2020, dont le poste est mutualisé entre les 6 pôles culturels régionaux depuis 2024.

Révision des statuts et du règlement intérieur

En 2024, l'association Pôle Patrimoine a décidé de réviser ses statuts et son règlement intérieur, approuvés à lors de l'assemblée générale du 3 juin 2021.

Objectifs

- Ouvrir l'adhésion aux personnes physiques
- Intégrer une nouvelle typologie de membres : les membres associés
- Réviser les seuils de cotisation
- Clarifier et préciser certains articles

Au total, 5 réunions ont été nécessaire à l'aboutissement de la rédaction. Les nouveaux statuts et le règlement intérieur ont été approuvés une première fois lors du conseil d'administration du 20 janvier 2025, puis lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février 2025.

Relations institutionnelles et partenariats

Représentation au CESER - Conseil Economique Social Environnemental Régional des Pays de la Loire

Missions du CESER

- Informer le Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales
- Participer aux consultations organisées à l'échelle régionale
- Contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales

En janvier 2024, Laurent Manoury est désigné par le préfet de région pour représenter Pôle Patrimoine au sein de la commission 6 « Culture – Patrimoine – Sport – Tourisme – Vie associative » et comme membre associé dans la commission n°5 « Éducation – Formation – Métiers de demain ».

Laurent Manoury reverse ⅓ de son indemnité CESER à Pôle Patrimoine afin de financer le dispositif Trajet. L'association le remercie pour sa contribution.

Adhésion à la CRESS - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire

En 2024, Pôle Patrimoine a adhéré au réseau de la CRESS des Pays de la Loire, qui rassemble les structures employeuses de l'ESS situées en Pays de la Loire.

PREAC Patrimoine & Création contemporaine - Pôle de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle

Le 13 mars 2024, **François Blondeau**, président de Pôle Patrimoine, a participé à la formation « Penser et transmettre le patrimoine bâti et paysager à travers l'éducation artistique et culturelle (EAC) ». Cette

formation était organisée et animée par **Stéphanie Vitard-Gibiat**, responsable du service Angers Patrimoine et directrice du Repaire Urbain, et par **Joséphine Hubert**, chargée du PREAC. Joséphine Hubert fait également partie du groupe Action Jeunes-Pros du Patrimoine.

Charte tripartite et convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) entre les pôles, l'Etat-DRAC et la Région Pays de la Loire

Dès 2023, Pôle Patrimoine et 5 autres pôles culturels régionaux ont amorcé un travail de charte tripartite avec l'Etat-DRAC et la Région des Pays de la Loire. Cette charte a été approuvée par l'ensemble des pôles en mai 2024.

Un travail a ensuite été mené sur la rédaction d'une CPO entre Pôle Patrimoine, l'Etat-DRAC et la Région des Pays de la Loire. Une dizaine de réunions et de nombreuses heures salariées ont été nécessaires pour finaliser ce travail.

La réunion visant à la signature de cette CPO est fixée au 4 novembre. Elle est annulée le matin même par la Région et reportée au 25 novembre sur demande de la coordinatrice de Pôle Patrimoine.

Le 19 novembre, Alexandre Thébault, conseiller régional culture et patrimoine, contacte François Blondeau par téléphone afin de l'informer de l'arrêt progressif du soutien financier de la Région à Pôle Patrimoine : baisse de 50% de la subvention de fonctionnement en 2025, arrêt total en 2026. La subvention d'investissement est maintenue à l'identique.

La charte et la CPO sont donc annulées. Des conventions annuelles seront signées en 2025 entre Pôle Patrimoine et la Région d'une part, et entre Pôle Patrimoine et l'Etat-DRAC d'autre part.

Au terme de ce travail vainement mené de part et d'autre, Pôle Patrimoine a décidé de conserver les 4 missions communes aux pôles culturels régionaux et définies dans le cadre de la CPO, à savoir :

- L'observation de la filière
- La structuration et la professionnalisation de la filière
- La coopération territoriale
- L'expérimentation d'actions sur le territoire

Animation du réseau

Atelier Chartes, labels et marques

Le groupe de travail Atelier Chartes, labels et marques a pour objectif d'explicitier les différents labels, chartes et marques de la filière patrimoine et d'encourager au partage de savoirs et de bonnes pratiques.

Le groupe s'est réuni 2 fois en 2024.

Ces réunions ont surtout eu pour objectif d'organiser la 15e journée de Rencontres ConneXionS, sur le thème « L'exigence de qualité au service de la restauration du patrimoine bâti ».

Cette journée s'est déroulée le 27 juin au Repaire Urbain, à Angers. Elle a réuni une trentaine de participants.

Quatre interventions se sont déroulées le matin au Repaire Urbain :

- Présentation de différents cadres de protection et de valorisation d'un territoire.
- Rôles et missions des acteurs de la conservation et de la restauration du patrimoine bâti au sein d'un territoire protégé.

L'après-midi a été consacré à la visite du chantier de restauration et de réhabilitation de la chapelle de l'Hôpital Saint-Jean.

Groupe Patrimoine Industriel et technique

Le groupe Patrimoine industriel et technique (PIT) a pour objectif l'interconnaissance et la valorisation des acteurs de ce patrimoine.

Le groupe s'est réuni 5 fois en 2024. Les réunions ont principalement eu pour objectifs d'organiser une journée d'interconnaissance le 13 décembre 2024 à l'Espace de la Tour à Plomb de Couëron.

Cette journée a réuni une cinquantaine de participants, qui ont assisté à quatre retours d'expérience et à une table ronde : « Le Patrimoine Industriel et Technique : un patrimoine vraiment comme les autres ? »

Action Jeunes-Pros du Patrimoine

Le groupe Action Jeunes-Pros a fait sa rentrée en septembre 2024. Ce groupe a pour objectifs de sensibiliser et d'informer les jeunes au patrimoine et à ses métiers. Il s'appuie principalement sur les actions menées individuellement par chacun de ses membres.

Entre septembre et octobre, les membres du groupe ont rencontré des institutions culturelles, des centres de formation et des organismes tête de réseau (DRAC, CMAR, Rectorat, CFA) afin de :

- Échanger sur les actions et projets mis en place pour informer, sensibiliser ou former les jeunes au patrimoine et à ses métiers.
- Faire la synthèse des différents salons, concours, événements... à communiquer
- Développer le réseau Action Jeunes-Pros

Le 7 octobre, le groupe s'est réuni afin d'accueillir les nouveaux membres, faire une synthèse des actions menées par chacun et chacune et réfléchir à des actions collectives futures. Parmi elles, l'idée d'un forum des métiers du patrimoine à l'horizon 2026.

L'inter-pôles

Présentation

Afin de renforcer la dynamique de coopération inter-filières, Pôle Patrimoine collabore étroitement avec les 5 autres pôles culturels régionaux :

- Le Pôle de la filière musicale ;

- Pôle Arts Visuels ;
- Mobilis, le pôle livres et lecture ;
- La Plateforme, pôle cinéma-audiovisuel ;
- Pôle Spectacle vivant.

En 2024, l'inter-pôles c'est :

- 24 emplois salariés
- + de 1240 structures fédérées sur l'ensemble du territoire régional
- 89 journées professionnelles organisées, touchant près de 3000 participant·es

Les pôles culturels ont pour missions communes de :

- Valoriser les acteurs, leurs compétences et initiatives
- Accompagner les acteurs dans leurs projets et leur structuration
- Fédérer : Renforcer les synergies inter-filières et structurer un réseau solidaire au service de l'intérêt général.

Séminaire des pôles culturels régionaux

Les 1^{er} et 2 juillet, les équipes et les administrateurs des pôles se sont réunis à Nantes afin de mieux se connaître et de faire le point sur le lancement de la 5^e édition du dispositif d'accompagnement Trajet.

Trajet & CultureDiag

Trajet est un dispositif d'accompagnement de porteurs et porteuses de projets culturels régionaux mis en place en 2020. Il se déroule sur une année scolaire, de septembre à juillet.

En 2024, les pôles Patrimoine et Spectacle Vivant ont rejoint le co-portage du dispositif, afin de permettre aux acteurs de leurs filières de bénéficier de cet accompagnement.

Au total, 17 projets ont été sélectionnés, dont 4 en lien avec la filière patrimoine :

- F.A.I.R Female Artists In Residence
- Emmanuelle Marguinaud - Médiatrice du patrimoine
- Une odyssée en terre agricole
- Pour la création d'un observatoire photographique du paysage en Loire-Atlantique

6 journées collectives et modules se sont déroulés de septembre à décembre :

- 17 septembre | 1^{re} journée collective Trajet - Lancement de la 5^e édition
- 24 septembre & 3 octobre | Module thématique 1 : inscription territoriale et utilité sociale
- 5 et 12 novembre | Module thématique 2 : stratégie de développement
- Mardi 17 décembre : 2^e journée collective Trajet

CultureDiag est un autre dispositif de formation dédié au pilotage économique et financier. Il est ouvert à toute structure employeuse de plus de 30 000€ de budget, et a pour objectifs de :

- Faire le point sur la situation économique et financière et réaliser un plan de développement ;

Pôle Patrimoine, réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire

SIRET : 845 367 390 000 26 - ESScale Mabon, 10 Rue de l'Île Mabon 44263 Nantes, Cedex 2

06 38 76 69 19 - contact@polepatrimoine-paysdelaloire.fr

www.polepatrimoine-paysdelaloire.fr

- Identifier des besoins de financements et définir un plan de financement ;
- Faciliter la prise de décision et le pilotage économique et financier

Il s'intègre dans le budget du dispositif Trajet.

Autres actions collectives menées par les 6 pôles culturels régionaux en 2024

Le 19 septembre, à Nantes : journée professionnelle « Regards croisés sur l'accessibilité »

- + 60 participants
- 1 Table ronde
- 3 ateliers

Le 19 septembre, à Nantes : Rentrée des Pôles

- Temps convivial et inter-filières
- env. 120 participants

Du 19 au 27 novembre : Enquête auprès des filières culturelles en Pays de la Loire sur les baisses de subventions, projections 2025

- 736 témoignages reçus
- 2 443 emplois menacés suite à une diminution ou à un arrêt des financements publics en 2025, soit 36,5% des répondant·es
- 43% des structures subventionnées craignent un impact sur la totalité de leur activité.
- 40% des répondant·es craignent des répercussions sur les activités de création, de production, de diffusion des œuvres et les actions EAC

Communication

Nouvelles numériques

En 2024, Pôle patrimoine a changé d'outil de mailing : l'association est passée de Mailchimp à Brevo.

Durant l'été, la coordinatrice et l'assistante de communication ont travaillé conjointement à améliorer Les Nouvelles afin de les rendre plus complètes, plus pertinentes et mieux organisées.

Cela s'est notamment traduit par une hausse du nombre d'abonnés (au 20 mars 2024 : 476 abonnés ; au 9 décembre 2024 : 566 abonnés).

Réseaux sociaux

Pôle Patrimoine communique sur trois réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn et Instagram. Ce dernier est consacré au groupe Action Jeunes-Pros du Patrimoine. En 2024, le nombre de publications a légèrement diminué, mais leur contenu s'est enrichi et formalisé. L'équipe a également fait le choix de privilégier davantage la page LinkedIn, qui est la plus consultée des trois (2 420 abonnés, soit une augmentation de + 30 % par rapport à 2023).

Site internet

L'association a poursuivi la refonte de son site internet durant le premier semestre 2024. Le site a officiellement été présenté lors de l'assemblée générale du 14 juin 2024.

Les objectifs de cette refonte sont les suivants :

- Un accès plus clair et mieux organisé aux informations, notamment par l'utilisation d'un code couleur pour chaque rubrique et l'utilisation de filtres de recherche
- La valorisation des structures référencées dans l'annuaire, des fiches acteurs plus détaillées
- La mise en place progressive d'un intranet :
 - Adhésion directe et simplifiée via une page dédiée ou via l'annuaire (mars 2025)
 - Publication de contenus par les membres (à venir)

Les rubriques les plus consultées sont celles de l'agenda des événements (environ 60%) et celle des Actualités, qui rassemblent notamment les offres et les appels (30 à 35%)

Chaîne Youtube

Pôle Patrimoine dispose également de sa propre chaîne Youtube, sur laquelle sont partagés des interviews de professionnels et les rediffusions des journées professionnelles organisées par l'association.

En 2024, 3 vidéos ont été ajoutés ainsi que les retransmissions des interventions des Rencontres ConneXionS #15 du groupe de travail « Chartes, labels et marques », dédiée à l'exigence de qualité dans la restauration du patrimoine bâti.

Approbation du rapport d'activité

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier 2024

Documents à approuver : [[Pôle Patrimoine Etats financiers 2024](#)]

Présentation du compte de résultats 2024

Par **Francis Boissard**, trésorier du Pôle Patrimoine.

Le montant global des ressources est plus élevé en **2024 : 74 819€ de produits perçus** contre 67 398€ en 2023, soit une hausse de 7 421€.

PRODUITS D'EXPLOITATION	2024	2023
Vente de prestations de services	854 €	553 €
Subventions d'exploitation et Concours Publics	64 252 €	55 000 €
Cotisations	5 290 €	5 620 €
Dons manuels	4 365 €	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		6 224 €
Autres Produits	58 €	1 €
Total	74 819 €	67 398 €
PRODUITS FINANCIERS	2024	2023
Autres intérêts et produits assimilés	737 €	572 €

Le montant total des charges est moins élevé en 2024 : 74 676€ dépensés, contre 74 876€ en 2023.

CHARGES D'EXPLOITATION	2024	2023
Autres achats et charges externes	15 186 €	13 029 €
Impôts, taxes et versements assimilés	1 061 €	960 €
Salaires et traitements	38 527 €	51 010 €
Charges sociales	9 249 €	11 904 €
Dotations aux amortissements et dépréciations	7 853 €	3 771 €
Autres charges	3 001 €	3 €
Total	74 876 €	80 677 €

Le résultat d'exploitation est donc quasiment à l'équilibre en 2024 : 74.819 - 74.876 = -57€.

RÉSULTAT	2024	2023
Produits d'Exploitation	74 819 €	67 398 €
Charges d'Exploitation	74 876 €	80 677 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-57 €	-13 279 €
Produits Financiers	737 €	572 €
Charges Financières		
RÉSULTAT FINANCIER	737 €	572 €
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	680 €	-12 707 €
Résultat Exceptionnel sur opérations en capital	23 538 €	3 771 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	24 218 €	-8 936 €

Une partie des subventions d'investissements allouées par la Région Pays de la Loire les années précédentes et qui n'avaient été complètement dépensées ont été inscrites en produits exceptionnels dans les comptes 2024. D'où un résultat comptable largement excédentaire : 24.218 €

Approbation

Le rapport financier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Pôle Patrimoine, réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire

SIRET : 845 367 390 000 26 - ESScale Mabon, 10 Rue de l'Île Mabon 44263 Nantes, Cedex 2

06 38 76 69 19 - contact@polepatrimoine-paysdelaloire.fr

www.polepatrimoine-paysdelaloire.fr

Projections 2025

Ressources humaines

Ilona Lecomte, assistante de communication depuis 2022, a démissionné de son poste fin février 2025.

Compte tenu du contexte financier incertain, les membres du bureau ont jugé plus raisonnable de ne pas la remplacer dans l'immédiat.

Une partie des missions de communication ont été affectées à **Anne-Cécile Dumont Olivier**, coordinatrice de l'association. Afin de tenir compte de cette charge de travail supplémentaire, le contrat d'Anne-Cécile Dumont Olivier a été révisé afin de revaloriser son salaire et d'augmenter le temps travaillé (à raison de 37,5h hebdomadaires annualisés ; les heures travaillées au-delà des 35 heures hebdomadaires ne sont pas rémunérées mais récupérées). Son CDD est reconduit jusqu'au 31 août 2026.

L'association contribue financièrement à l'emploi d'une salariée dont le poste est mutualisé entre les 6 pôles culturels régionaux : **Camille Prouteau**, chargée d'accompagnement sur les dispositifs Trajet et Culturediag.

Adhésions

Au 20 juin 2025, l'association Pôle Patrimoine compte 55 membres dont 42 à jour dans leur cotisation :

- 3 collectivités
- 4 organismes publics ou semi-publics
- 30 associations
- 9 entreprises
- 9 personnes physiques

Parmi eux, l'association accueille 14 nouveaux membres (principalement des personnes physiques).

Ces chiffres ne prennent pas en compte les membres associés, autrement dit les structures privées ou publiques adhérentes à une structure privée déjà membre de Pôle Patrimoine (ex : une collectivité homologuée Petites Cités de Caractère © ; 47 communes en Pays de la Loire). A l'heure actuelle, le nombre des membres associés nous est inconnu.

MISSIONS

1 / L'observation de la filière patrimoine

Objectif : Référencer les acteurs du patrimoine culturel en région et mener une veille des actualités et enjeux de la filière.

Actions :

1.1 Poursuivre le recensement des acteurs en vue d'enrichir la carte et l'annuaire du site internet

Afin de réaliser le recensement des acteurs du patrimoine en Pays de la Loire et les intégrer à l'annuaire du réseau Pôle Patrimoine, l'association a soumis une demande d'aide au projet auprès du Fonds de Vie Associative (FDVA) régional. La subvention demandée s'élève à 9000€ et vise à permettre le recrutement d'un salarié en CDD de 4 mois, à compter de mi-août 2025.

Le 4 juin dernier, l'association a été informée que la subvention allouée s'élève à 2700€. Le montant ne permettant pas le recrutement d'un salarié pour une mission de 4 mois, le bureau de l'association réfléchit à un plan pour justifier l'utilisation de ces fonds tant sur le plan financier que sur celui des réalisations concrètes. Il est notamment envisagé d'affecter du temps de travail salarié, de faire appel à des bénévoles pour compiler des données, et d'inclure des modifications du site web dans le budget. L'équipe s'accorde sur la nécessité de formaliser cette démarche d'ici fin août, en vue de la proposer aux membres du CA à la rentrée.

1.2 Mener une veille active sur les actualités, mais aussi sur l'émergence de nouveaux enjeux et problématiques de la filière, en vue de tenir son réseau informé et d'être au plus près de ses besoins.

La communication des actualités est réalisée sur le site internet de l'association ainsi que dans la Newsletter (une par mois) et sur les réseaux Facebook et LinkedIn. Suite à la démission d'Ilona Lecomte, la coordinatrice a décidé, avec l'accord des membres du bureau, de privilégier le développement de la page LinkedIn car c'est le réseau le plus consulté et qui possède le plus fort taux d'abonnés. A l'inverse, la page Instagram Jeunes-Pros du Patrimoine n'est plus mise à jour pour le moment.

Moyens matériels et humains :

- Développement et maintenance de l'annuaire du site internet
- ETPT salarié : 0,1

2/ La structuration et la professionnalisation de la filière

Objectif : Développer Pôle Patrimoine comme un centre de ressources des métiers et des savoirs du patrimoine.

Actions :

2.1 Participation à la 5^e édition des dispositifs TRAJET et CultureDiag (1^{er} semestre 2025).

2.2 Organisation d'au moins trois journées de rencontres professionnelles :

- Journées co-organisées par les pôles culturels régionaux :
 - 4 & 7 mars au Mans (72) et à Nantes (44) : Forum Entreprendre dans la Culture
 - 27 mai & 12 juin, Nantes (44) : CultureDiag
 - 1er juillet, Saint-Nazaire : Clôture du dispositif Trajet
- Journées organisées par Pôle Patrimoine :
 - 21 mai, Musée Robert Tatin (53) : Rencontre des acteurs du patrimoine mayennais.
 - 2 octobre, La Gaubretière (85) : CXS #16 - La médiation numérique : un outil au service des œuvres absentes ?

- Octobre (à confirmer) : Journée PSBC proposée par Le Bouclier Bleu, en collaboration avec la FFCR et l'AFROA.
- 13 novembre, Hôtel du Département d'Angers (49) : Rencontre départementale des acteurs du patrimoine d'extraction – Journée organisée en collaboration avec le service patrimoine du Département de Maine-et-Loire.

2.3 Développement du nouveau site internet, plateforme de ressources à destination des acteurs du patrimoine.

2.4 Accompagnement des groupes de travail Chartes, labels et marques, Action Jeunes-pros et Patrimoine Industriel et Technique et lancement du groupe Patrimoine Culturel Immatériel (PCI).

2.5 Mise en place d'un cercle de compétences mobilisables.

2.6 Action Jeunes-Pros du Patrimoine : diffusion de ressources et événements en vue de sensibiliser les jeunes au patrimoine et à ses métiers.

Moyens matériels et humains :

- Développement et maintenance de l'annuaire du site internet
- ETPT salarié : 0,25

3 / Coopération territoriale

Objectifs : Dynamiser le réseau et les collaborations inter-adhérents et déployer l'ancrage territorial du pôle.

Actions :

3.1 Renforcer l'ancrage territorial de Pôle Patrimoine dans tous les départements de la Région, en vue de développer sa connaissance des acteurs et des problématiques spécifiques à un territoire, mais aussi de nouer des contacts suivis avec les collectivités territoriales.

Depuis le début de l'année, les membres du bureau et la coordinatrice de Pôle Patrimoine ont déjà sillonné les cinq départements de la région et rencontré plusieurs collectivités :

- Janvier 2025 : Réunions avec la Région des Pays de la Loire, la DRAC des Pays de la Loire ; Réunion avec la DGCAV de la Ville de Nantes et la DPARC de Nantes Métropole.
- Février 2025 : Réunion avec le service patrimoine et médiation du Pays de Mortagne-sur-Sèvre ; Réunion la direction du patrimoine du département de Mayenne.
- Mai 2025 : Réunion avec le service Angers Patrimoine et avec Nicolas Dufetel, élu à la culture et au patrimoine de la ville d'Angers.
- Juin 2025 : Réunion avec le service culture et patrimoine de Laval, puis avec la direction du patrimoine du département de Maine-et-Loire.

3.2 Participer aux ateliers de concertation des acteurs du patrimoine mis en place dans certaines collectivités

3.3 Contribuer à la diffusion et à la valorisation des projets et actions mis en place par les collectivités dans la filière patrimoniale via le site Internet et les réseaux sociaux ;

3.4 Aller à la rencontre des collectivités et nouer de nouveaux partenariats ;

3.5 Représenter les acteurs du patrimoine auprès des commissions régionales, via la représentation de Pôle Patrimoine au CESER des Pays de la Loire.

Moyens matériels et humains :

- Déplacements sur la Région
- ETPT salarié : 0,25

4 / L'expérimentation

Objectif : Expérimenter des actions pouvant être dupliquées par la suite par d'autres acteurs de la filière.

Actions :

4.1 Renouvellement de la contribution du groupe de travail Action Jeunes-Pros du Patrimoine, animé et coordonné par Pôle Patrimoine, au projet expérimental de Forum des Métiers du Patrimoine, copiloté avec le lycée Clemenceau.

Objectifs : exploiter le patrimoine du lycée Clemenceau afin de créer un horizon d'attente, voire de susciter un intérêt de la part des élèves pour les métiers du patrimoine. En 2025, le thème retenu est celui des monuments aux morts, en lien avec la commémoration du 80e anniversaire de la Libération. En lien avec ce travail une conférence animée par les élèves et les responsables du projet sera proposée au public.

4.2 En collaboration avec Le Bouclier Bleu, l'AFROA, la FFCR et Mobilis : a) création d'un réseau régional de travail et mise en place d'un système de partage des ressources PSBC ; b) co-organisation, fin 2025, d'une journée d'échanges et d'interconnaissance sur le sujet de la prévention des risques et sinistres dans les lieux patrimoniaux.

4.3 En collaboration avec le service Patrimoine du Département de Maine-et-Loire et le groupe de travail Patrimoine industriel et technique : co-organisation d'une journée d'interconnaissance des acteurs du patrimoine minier et de carrière en Maine-et-Loire.

Moyens matériels et humains :

- Déplacements sur la Région
- ETPT salarié : 0,1

Projets / partenariats en cours de construction

Outre les actions énoncées ci-dessus, d'autres projets et partenariats sont en cours de réflexion pour l'année 2025 / 2026 :

Laboratoire Arc'Antique : projet Réseau Ouest Patrimoine

Le laboratoire Arc'Antique, service de Grand Patrimoine de Loire-Atlantique, a pour projet de monter un réseau des acteurs des sciences du patrimoine : Ouest Patrimoine. À cette fin, il a sollicité Pôle Patrimoine afin d'avoir un retour d'expérience et de méthode concernant la mise en place et l'animation d'un réseau. Les deux structures réfléchissent actuellement à l'intégration du réseau Ouest Patrimoine sur le site internet de Pôle Patrimoine.

DPARC / Nantes Université : coordination de la certification de guide conférencier

L'association Pôle Patrimoine a été sollicitée par la DPARC de Nantes Métropole et Nantes Université afin de d'organiser la certification de guide conférencier. Cette action, qui pourrait notamment s'intégrer dans les missions du groupe Action Jeunes-Pros du Patrimoine, est en cours de réflexion au vu des moyens humains dont dispose l'association.

Point sur l'inter-pôles

Les coupes budgétaires votées par la Région Pays de la Loire en décembre dernier ont réduit de moitié les subventions allouées à chaque pôle. En parallèle, certains pôles ont vu d'autres partenaires se retirer ou baisser leur soutien financier. Deux pôles (Mobilis et le Pôle Arts Visuels) ont dû se résoudre à licencier la totalité de leurs équipes salariées à l'été 2025. D'autres pôles (La Plateforme, Pôle Musique et Pôle Patrimoine) ont été contraints de ne pas remplacer des salariés après leur départ (démission ou fin de CDD).

Face à cette situation qui menace la pérennité des pôles et, par conséquent, l'accompagnement et la valorisation des filières qu'ils représentent (+ 1240 structures fédérées sur l'ensemble du territoire régional), les pôles travaillent à des pistes de mutualisation des moyens et des actions, notamment :

- L'accompagnement des acteurs des filières, à travers le maintien des dispositifs d'accompagnement Trajet et Culturdiag ;
- L'organisation de journées professionnelles sur des thématiques transversales ;
- L'observation des filières culturelles ;
- La mutualisation des fonctions supports et ressources des pôles pour optimiser les moyens disponibles.

A cette fin, les pôles ont demandé à être accompagné par la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire - CRESS des Pays de la Loire, dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA).

- Depuis janvier 2025 :
 - Réunions entre les pôles culturels et l'Etat-DRAC
 - Réunions entre les pôles culturels et Nantes Métropole
 - Mise en place de réunions bimensuelles & constitution de groupes de travail
- Mai-juin : Diagnostic réalisé par la CRESS
- Juillet : Formalisation du plan d'accompagnement : envoi d'un cahier des charges à des prestataires potentiels

- Fin juillet - août : Sélection du prestataire qui réalisera l'accompagnement
- Septembre-octobre : Réflexion Stratégique (quel contenu pour l'inter-pôles)
- Octobre-novembre : Structuration (quelle forme, quelle gouvernance) et plan d'action de mise en œuvre
- Décembre : approbation des conclusions par les 6 Pôles
- 2026 : Démarrage

Le financement des actions inter-pôles demeure incertain à ce jour :

- sollicitation des collectivités territoriales (contacts encourageants avec Nantes Métropole) ;
- participation financière des Pôles. Mais comment répartir cette participation entre les Pôles qui sont dans des situations financières très hétérogènes (le Pôle Patrimoine a le plus petit budget des 6 pôles culturels régionaux)
- les actions de l'inter-pôles seront sans doute menées à la fois par des salarié.e.s dédié.e.s et par des salarié.e.s des Pôles qui consacreront une partie de leur temps à l'inter-pôles. Mais comment se répartir cette charge de travail alors que tous pôles vont perdre tout ou partie de leurs équipes salariées.

L'articulation des actions entre celles menées spécifiquement par chacun des Pôles et celles menées par l'inter-pôles va devoir être précisé. Pour le Pôle Patrimoine, cela conduira sans doute dans les prochains mois à réviser le projet associatif. Les adhérents seront sollicités pour construire/valider ce nouveau projet associatif.

Approbation

Les projections d'activité 2025 sont approuvées à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2025

Document à approuver : [\[Budget prévisionnel PPPDL 2025\]](#)

Présentation du budget prévisionnel de l'année 2024

Par **Francis Boissard**, trésorier de Pôle Patrimoine.

PRODUITS D'EXPLOITATION	2025	2024
Vente de prestations de services	1 000 €	854 €
Subventions d'exploitation et Concours Publics	55 700 €	64 252 €
Cotisations	6 000 €	5 290 €
Dons manuels	4 500 €	4 365 €
Total	67 200 €	74 761 €
PRODUITS FINANCIERS	2025	2024
Autres intérêts et produits assimilés	780 €	737 €

Pôle Patrimoine, réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire

SIRET : 845 367 390 000 26 - ESScale Mabon, 10 Rue de l'Île Mabon 44263 Nantes, Cedex 2

06 38 76 69 19 - contact@polepatrimoine-paysdelaloire.fr

www.polepatrimoine-paysdelaloire.fr

La baisse des produits provient de la baisse de la subvention de fonctionnement allouée par la Région des Pays de la Loire (18 000€ en 2024 contre 35 000€ en 2025).

Le départ d'Illona Le Comte a permis de faire baisser les frais liés aux salaires. Toutefois, l'augmentation du salaire d'Anne-Cécile Dumont Olivier s'est traduite par un changement de tranche de taux induisant une augmentation des charges sociales.

CHARGES D'EXPLOITATION	2025	2024
Autres achats et charges externes	16 100 €	15 186 €
Impôts, taxes et versements assimilés	1 000 €	1 061 €
Salaires et traitements	35 000 €	38 527 €
Charges sociales	11 000 €	9 249 €
Dotations aux amortissements et dépréciations	7 000 €	7 853 €
Autres charges	3 000 €	3 001 €
Total	73 100 €	74 876 €

RÉSULTAT	2025	2024
Produits d'Exploitation	67 200 €	74 819 €
Charges d'Exploitation	73 100 €	74 876 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-5 900 €	-57 €
Produits Financiers	780 €	737 €
Charges Financières		
RÉSULTAT FINANCIER	780 €	737 €
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-5 120 €	680 €
Produits Exceptionnels	7 000 €	23 538 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 880 €	24 218 €

Approbation

Le budget prévisionnel 2025 est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement partiel du CA

François Blondeau rappelle que les statuts prévoient qu'un tiers des membres du CA est sortant chaque année depuis la troisième année du Pôle Patrimoine. Il présente le tiers sortant et les candidats par collège. À l'approbation des membres présents, l'élection se fait à main levée.

Collège 1 : Recherche, étude, inventaire

2 sièges disponibles (sur 4)

Structure sortante : 1

- Cercle de la Belle Plaisance, Alain Doaré (44), tiers sortant

Pôle Patrimoine, réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire

SIRET : 845 367 390 000 26 - ESScale Mabon, 10 Rue de l'Île Mabon 44263 Nantes, Cedex 2

06 38 76 69 19 - contact@polepatrimoine-paysdelaloire.fr

www.polepatrimoine-paysdelaloire.fr

Structures non sortantes : 2

- L'Ardoise, Philippe Cayla (44)
- Société des Historiens du Pays de Retz, Maurice Baril (44)

Pas de structure candidate.

Collège 2 - Préservation, Conservation, Restauration

5 sièges disponibles (sur 6)

Structures sortantes : 5

- OPCI-Ethnodoc - Philippe Boisseleau (85), tiers sortant
- Espace Air Passion - François Blondeau (49), tiers sortant
- CAPEB des Pays de la Loire - Virginie Baudrit (Régional), tiers sortant
- Patrimoine-Environnement - Gabriel David (Régional), démission
- Dastum 44 - Francis Boissard (44), démission

Structure non sortante : Atelier de conservation-restauration d'oeuvres peintes - EIRL Kyriaki

Structures candidates : 5 (5 sièges disponibles)

- OPCI-Ethnodoc - Philippe Boisseleau (85)
- Espace Air Passion - François Blondeau (49)
- CAPEB des Pays de la Loire - Virginie Baudrit (Régional)
- [Individu] Francis Boissard (44)
- Nantes Renaissance - Nicole Andrzejewski (44)

Vote : Les candidats sont élus à l'unanimité.

Collège 3 - Valorisation

7 sièges disponibles (sur 8)

Structure sortante : Maison des Hommes et des techniques - Elise Nicolle (44), tiers sortant

Structure non sortante : Patrimoine & Légendes - Laurent Manoury (72)

Structures candidates : 2 (7 sièges disponibles)

- Maison des Hommes et des techniques - Elise Nicolle (44)
- Vieilles Maisons Françaises de Loire-Atlantique - Brigitte Gassie (44)

Vote : Les candidats sont élus à l'unanimité.

Collège 4 - Formation, insertion professionnelle, emploi

2 sièges disponibles (sur 4)

Aucune structure sortante

Structures non sortantes : 2

- Esthua-Université d'Angers, Claire Mandin (49)

- Université de Nantes, Hélène Rousteau-Chambon (44)

Structure candidate : 1 (2 sièges disponibles)

- [Individu] Gabriel David (44)

Vote : Le candidat est élu à l'unanimité.

Collège 5 - Accompagnement

2 sièges disponibles (sur 4)

Aucune structure sortante

Structures non sortantes :

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire (activité régionale)
- Délégation régionale de la Fondation du Patrimoine des Pays de la Loire (activité régionale)

Structure candidate : 1 (2 sièges disponibles)

- JVMA - Cyril Kouzoubachian (44)

Vote : Le candidat est élu à l'unanimité.

Collège 6 - Institutions, musées et territoires

5 sièges disponibles (sur 6)

Structure sortante : Département de la Sarthe - Véronique Rivron (72), tiers sortant

Structure non sortante : Association régionale des Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire, Julie Commenchal (activité régionale)

Structure candidate : 1 (5 sièges disponibles)

- Département de la Sarthe - Véronique Rivron (72)

Vote : Le candidat est élu à l'unanimité.

La composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'AG est fournie en annexe en fin de PV.

Echanges et questions diverses

Pas de question.

Clôture

L'association Pôle Patrimoine remercie les membres présents, félicite les membres élus et clôt l'assemblée générale. Fin de la réunion : 17h00.

Le 27 juin 2025, à Nantes

François Blondeau

Président

Handwritten signature of François Blondeau in blue ink.

Francis Boissard

Trésorier

Handwritten signature of Francis Boissard in blue ink.

Annexe

Composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'AG du 23 juin 2025

Collège 1 : Recherche, étude, inventaire

2 sièges pourvus sur 4 :

- L'Ardoise - Philippe Cayla (44)
- Société des Historiens du Pays de Retz - Maurice Baril (44)

Collège 2 - Préservation, Conservation, Restauration

6 sièges pourvus sur 6 :

- Atelier de conservation-restauration d'œuvres peintes - EIRL Kyriaki
- OPCI-Ethnodoc - Philippe Boisseleau (85)
- Espace Air Passion - François Blondeau (49)
- CAPEB des Pays de la Loire - Virginie Baudrit (Régional)
- [Individu] Francis Boissard (44)
- Nantes Renaissance - Nicole Andrzejewski (44)

Collège 3 – Valorisation

3 sièges pourvus sur 8 :

- Patrimoine & Légendes - Laurent Manoury (72)
- Maison des Hommes et des techniques - Elise Nicolle (44)
- Vieilles Maisons Françaises de Loire-Atlantique - Brigitte Gassie (44)

Collège 4 - Formation, insertion professionnelle, emploi

3 sièges pourvus sur 4 :

- Esthwa-Université d'Angers - Claire Mandin (49)
- Université de Nantes - Hélène Rousteau-Chambon (44)
- [Individu] Gabriel David (44)

Collège 5 - Accompagnement

3 sièges pourvus sur 4

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire – Frédéric Brangeon
- Délégation régionale de la Fondation du Patrimoine des Pays de la Loire – Christine Turc
- JVMA - Cyril Kouzoubachian (44)

Collège 6 - Institutions, musées et territoires

2 sièges pourvus sur 6

- Association régionale des Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire - Julie Commenchal
- Département de la Sarthe - Véronique Rivron (72)

Membres de droit

- La Région Pays-de-la-Loire, représentée par le président du Conseil régional ou son représentant
- L'État, représenté par le Directeur régional des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire ou son représentant.